

## INTERDICTION D'ACCÈS au clocher de l'église Saint-Louis





En raison de l'instabilité et du risque de danger immédiat que présente le clocher de l'église Saint-Louis, la municipalité du Gosier a pris des mesures de sécurité renforcées.

Un périmètre de sécurité a été installé autour de l'édifice. Il est strictement interdit de franchir cette zone de sécurité.

La population et les visiteurs sont appelés à la plus grande vigilance aux abords du clocher. Par ailleurs, des travaux seront effectués sur cet édifice et le périmètre d'accès sera restreint dans le courant du mois de janvier 2025.